



La Commune



Hôpitaux en danger !

Faisant suite aux articles publiés dans les derniers numéros de La Commune à propos des G.H.T (Groupements de Territoire et de Santé) résultant de la loi Touraine, il est important de livrer quelques faits qui s'y déroulent en ce moment, pendant la période estivale, qui participent des mesures anti-ouvrières et toutes aussi liées les unes que les autres entre elles. Parmi ces mesures antisociales et destructrices, il y a « les Conventions - constitutives de G.H.T ».

SOLIDARITÉ AVEC LA COMMUNAUTÉ HOSPITALIÈRE DE L'AP-HP

SAUVONS L'HÔPITAL PUBLIC !



Ces conventions constitutives ont été présentées aux syndicats hospitaliers dans toute de France, soumises au vote et rejetées majoritairement par les syndicats hospitaliers (*sources syndicales*). Les syndicats locaux FO, CGT, SUD et, dans certaines régions, avec la CFDT puis l'UNSA, ont très largement rejeté *ces dites « conventions-constitutives »*...

« Valls ne lâchera pas la CFDT »

Ces conventions sont rejetées, comme l'est aussi la loi « Travail » rebaptisée pour le coup « *loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels* », en y remettant au cœur du dispositif le CPA (Compte Personnel d'Activité). Projet de loi qui, pour la deuxième fois, a été à nouveau expédié à coup de 49-3 en attente d'une troisième fois probable le 20 juillet, avec le soutien de la CFDT et consorts, « *puisque Valls ne lâchera pas non plus la CFDT (la CFTC également)* », d'après les propos de ce dernier (rapportés par *le Parisien* du mercredi 6 juillet 2016), à l'Assemblée nationale le 5 juillet, face à la pseudo résistance des frondeurs dénonçant quant à ces derniers, une crise d'autoritarisme de l'ex-premier flic de France.

Ce projet destructeur du code du travail est aussi en cours à l'AP-HP !

En effet, depuis quelque temps, des cartes professionnelles sont distribuées nominativement aux milliers d'agents de l'AP-HP (Assistance publique – Hôpitaux de Paris), présentées comme gratis pour ce personnel, néanmoins moyennant la somme de 1.400.000 € pour le groupe hospitalier, *en conséquence payantes pour tous* !

Il faut savoir qu'il y a 11 groupes hospitaliers AP-HP, comprenant 45 établissements administratifs et de soins de l'AP-HP, ce qui voudrait dire 16.400.000 € dépensés pour l'ensemble de ces 11 groupes et comprenant au moins 37 hôpitaux de soins. Cette modique somme équivaut donc à 7700 emplois d'infirmier(e)s sur un mois, soit 500 emplois sur une année ou encore 47 créations de postes par groupe hospitalier !

Une politique d'ensemble de baisse des dépenses publiques

Cette nouvelle carte professionnelle pourra, selon ses auteurs, permettre d' « *exercer plusieurs missions et conduira à des projets d'envergure nationale* »... Elles sont en fait, mises en place pour préparer entre autres la mobilité externe des personnels dans les GHT, et pourront servir également en dehors de l'AP-HP ... Démenti rapidement et officieusement par certaines directions de C.H.U à la suite d'inquiétudes légitimes portées par les syndicats quant à son exact objectif en fait, puisqu'elle permettra aussi d'enregistrer des données personnalisées concernant le compte de l'agent sur sa situation administrative ! Bien entendu, nous sommes convaincus que l'administration tentera le moment venu d'y inclure des heures de formation tout au long de la vie comme l'exigent déjà les dispositifs de loi dans la Fonction Publique, VAE, etc. Ou même le CPA, mais bien entendu, on nous certifie que non !

Voudrait-on nous prendre pour des imbéciles qu'on ne s'y prendrait pas autrement et on nous dira que non, bien sûr !

Les G.H.T obéissent en fait à une politique d'ensemble, d'économies contre nos droits et de baisses successives des dépenses publiques, plan triennal de plus de 3 milliards d'économies sur l'hôpital avec 16 000 suppressions de lits et 22 000 suppressions de postes que le ministère et ses ARS (Agences Régionales de Santé) veulent imposer ! Tout est bon pour organiser la mobilité des personnels et les fermetures !

Premier recul du gouvernement sur la mise en place du nombre de G.H.T !

Le gouvernement avait pour objectif d'organiser 150 G.HT regroupant 1100 hôpitaux. En fait, le gouvernement recule face à l'opposition massive des personnels en grève et de leurs organisations syndicales, fortement opposées à ces G.H.T. En conséquence, le ministère est obligé dans un premier temps de les réduire à 130 GHT, qui ne regrouperaient plus en leur sein que 850 hôpitaux (*déclaration du ministère, le 30 juin 2016*).

150 G.H.T ou pas, c'est non aussi ; et oui, pour l'autonomie de chaque hôpital rattaché à un statut national, dépendant du ministère de la Santé ; contre la politique des territoires des ARS, remettant en cause les statuts, et les droits des malades et les services publics ! Maintien de tous les emplois, dans leurs services !

**Ira,
05-07-2016.**

Modifié le samedi 09 juillet 2016

Voir aussi dans la catégorie Services publics



Hôpitaux : Vers le Tous ensemble

Depuis 18 mois, les hôpitaux et, en particulier, l'AP-HP 1 sont le théâtre de grèves, de rassemblements dans les services, de délégations centrales ou locales au siège de l'AP-HP. Les... »



Motion adoptée à l'hôpital Broca

Cette motion a été adoptée à l'hôpital Broca de Paris lors d'une assemblée générale du personnel, avec les syndicats CGT et FO. »



Hôpitaux : de la tension à la rupture

La furie « réformatrice » du gouvernement et de sa direction de l'AP-HP détruit la vie des personnels, des médecins et des patients. L'annonce du suicide de cinq infirmières, ces derniers... »

La « silver économie » : Un cheval de Troie contre la Santé publique – Hôpitaux en détresse Depuis plusieurs mois , nous tâchons de suivre au plus près la situation explosive qui se... >>



Hôpitaux en danger !

Faisant suite aux articles publiés dans les derniers numéros de La Commune à propos des G.H.T (Groupements de Territoire et de Santé) résultant de la loi Touraine, il est important de livrer... >>



Les hôpitaux au bord de l'explosion

Au moment où la classe ouvrière française est vent debout contre la destruction du Code du travail, le gouvernement - courroie de transmission des institutions capitalistes européennes - continue... >>